



COMMISSION DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET JURIDIQUES

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA QUATORZIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Mercredi 14 mai 1965 à 10 h.20

PRESIDENT : Professeur R. VANNUGLI (Italie)

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Projet de sixième rapport de la Commission des Questions administratives, financières et juridiques	2
2. Clôture des travaux	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être adressées au Chef du Service des Actes officiels, Organisation mondiale de la Santé, Palais des Nations, Genève (Suisse) avant le 30 juin 1965.

1. PROJET DE SIXIEME RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET JURIDIQUES (document A18/AFL/29)

Sur l'invitation du PRESIDENT, M. de CONINCK (Belgique), Rapporteur de la Commission, donne lecture du projet de sixième rapport de la Commission contenant le projet de résolution sur les amendements à l'article 7 de la Constitution qui ont été approuvés le jour précédent.

Décision : En l'absence d'observation, le projet de rapport est adopté.

2. CLOTURE DES TRAVAUX

Le PRESIDENT remercie les membres de la Commission et les membres du Secrétariat de leur aide qui lui a permis de conduire les travaux de la Commission à travers les nombreuses questions intéressantes figurant à l'ordre du jour. Il tient à exprimer tout particulièrement sa gratitude au Directeur général, à M. Siegel, Sous-Directeur général, au Directeur général adjoint et au Conseiller juridique qui a facilité la solution de questions ardues et souvent difficiles; il remercie également le Vice-Président et le Rapporteur de leur aimable collaboration.

Le Dr ADESUYI (Nigéria), le Dr BELCHIOR (Brésil), le Dr CAYLA (France), le Dr NOZARI (Iran), M. PACIS (Philippines), le Dr LISICYN (Union des Républiques socialistes soviétiques), le Dr AL-HAJJI (Koweït), M. ROFFEY (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), le Dr SUBANDRIO (Indonésie), M. GREENE (Sierra Leone) et le Dr ISSA (Somalie) rendent successivement hommage au Président et remercient en leur propre nom le Secrétariat.

La séance est levée à 10 h.50.